AF3V

Véloroute vallée du Lot dans le Lot-et-Garonne Demandes d'améliorations du jalonnement, et de modification du parcours

Transmis au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée du Lot le 14 septembre 2010.

1- Liste des aménagements de jalonnement demandés

A la suite des observations faites sur la Véloroute Vallée du Lot, les 8 et 9 juillet 2010, voici une liste d'aménagements demandés, afin d'améliorer le jalonnement de l'itinéraire.

Liste (description dans le sens Aiguillon vers Fumel) :

NB: les demandes principales sont en gras et italiques.

Aiguillon

<u>Il manque un jalonnement depuis la gare et depuis le centre ville</u>. Au minimum il faut poser <u>une flèche au carrefour D813/D271</u>, au pont de la D813 (actuellement le premier panneau de la Véloroute se situe à 200m de là sur la D271, peu visible).

<u>Un panneau RIS</u> avec plan de l'ensemble de la Véloroute est aussi nécessaire à ce départ.

Clairac

Au carrefour D271/petite route descendant à la plage, le panneau de jalonnement et son poteau, pour le sens retour, <u>sont au sol</u> : à replacer.

Casseneuil

Au bout du pont, le fléchage envoyant vers la droite n'est pas clair : on va en face sur la rue principale (avenue Saint-Jean) et « perd » le jalonnement. Demande :

Au bout du pont, <u>ajouter une flèche juste en face, au début de la rue</u> que l'on doit suivre vers la droite (chemin de Pascalet).

Villeneuve-sur-Lot

En haut de la rue Palissy, le départ vers l'avenue de la Myre Mory n'est pas clair, on ne voit pas la flèche posée 10m plus loin.

Demande : ajouter une flèche au n°10 de l'av. de La Myre Mory.

Ajouter une ou deux flèches de rappel rue du Maréchal Joffre.

Petite route prolongeant la D233 entre Villeneuve-sur-Lot et St Sylvestresur-Lot

Des flèches ont été rajoutées depuis 2001, mais il en manque encore : il faudrait ajouter des flèches indiquant à chaque carrefour que la Véloroute continue en face :

- au premier carrefour de chemin (dir. Bois de la Rivière)
- au carrefour Jean Nègre : flèche retour un peu tombée.
- à la traversée de la D253 : une flèche dans chaque sens.

Petite route au bord du Lot après Penne-d'Agenais (par la ferme de Lacay) – entre Penne et Saint-Vit -

Au passage à niveau –traversée de la voie ferrée- il n'y a aucune flèche !!?? Il manque deux flèches pour indiquer qu'il faut prendre, après le passage à niveau, la petite route vers la gauche.

À cet endroit, il manque aussi, avant le passage à niveau, un panneau de jalonnement indiquant : «<u>Lustrac 2km</u>», car en passant par le pont de la voie ferrée on peut accéder au camping de Lustrac, et au site (Moulin).

Monsempron-Libos

En venant de Penne-d'Agenais, au bout du pont sur le Lot, <u>il manque une</u> <u>flèche au début de la rue du Pont Neuf.</u>

Fumel

Rue G. Clémenceau, au carrefour avec le chemin de Pons, en venant de Libos, la flèche est mal orientée : la faite pivoter de 90° vers la droite.

Condat

Au petit pont sur la Thèze, en venant de Fumel, <u>il manque une flèche après le pont, indiquant d'aller à gauche (rue J.J. Rousseau)</u>.

2- Deux propositions de modification du parcours (et du jalonnement).

Modifier le parcours principal entre Casseneuil et Villeneuve-sur-Lot pour suivre la Voie Verte (9km), en conservant une boucle par Bias.

Vu la création de la Voie Verte en Villeneuvois, qui relie Casseneuil (lieudit : Rodié) à Villeneuve-sur-Lot (parc F. Mitterand), l'AF3V demande que le parcours principal de la Véloroute Vallée du Lot soit modifié et emprunte cette Voie Verte de 9km, avec :

- jalonnement sur la Voie Verte ;
- jalonnement entre l'extrémité de la Voie Verte et le centre-ville.

L'AF3V demande qu'une boucle soit maintenue par Bias, empruntant une partie de l'itinéraire principal actuel, entre le carrefour du pont des Martinets

et Villeneuve-sur-Lot (par l'avenue de Bias). Cette boucle facilitera les balades des habitants.

Modifier le parcours de sortie de Villeneuve-sur-Lot en direction de Penne-d'Agenais pour emprunter des aménagements cyclables nouveaux (4km)

En liaison avec l'association Roue Libre qui fait la même demande, l'AF3V propose que le parcours principal de sortie de Villeneuve-sur-Lot soit modifié pour emprunter :

- la piste cyclable qui existe avenue de Fumel (D911) entre le chemin de Velours et le rond-point N21 (rocade)
- la piste cyclable qui passe sous la N21 (rocade)
- la piste cyclable le long de l'avenue de Scoraille jusqu'au collège de Courbiac (collège André Crochepierre) et jusqu'à la route de Saint-Aignan (jonction avec l'itinéraire actuel).

NB: attention, il faudrait <u>sécuriser la traversée de l'av. de Fumel au bout de la piste cyclable, juste avant le rond-point</u> (en face du magasin Conforama): création d'un « plateau traversant » avec passage piétons).

Ces deux modifications du parcours ajouteraient 14km sécurisés (Voie Verte ou piste cyclable urbaine) à la Véloroute vallée du Lot : cela améliorerait sa qualité, et son attractivité.